

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 817

Avis est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 7e jour du mois de septembre 2021, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a adopté le règlement numéro 817 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 644 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC des Chenaux concernant les normes sur le contingentement des élevages porcins ».

Procédure effectuée pour l'adoption du règlement :

Avis de motion et adoption d'un projet de règlement 2 août 2021

Assemblée publique de consultation 2 septembre 2021

Adoption du règlement 7 septembre 2021

Certificat de conformité de la MRC des Chenaux 17 septembre 2021

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 20 septembre 2021.

Ledit règlement est déposé à mon bureau à l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouvertures. Ledit règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier